

Qu'est-ce qu'un ETF ?

L'AMF (Autorité des marchés financiers) définit les ETF, ou fonds indiciels aussi appelés trackers, comme « des fonds cotés en continu qui cherchent à suivre le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier, à la hausse comme à la baisse ».



Comprendre les indices boursiers

À savoir

Un indice boursier est un portefeuille de titres de valeurs, représentatifs d'un marché donné sur une période donnée. Cet indicateur peut évoluer avec le temps.

Par exemple, l'indice boursier de référence en France est le **CAC 40** qui est composé des 40 plus grosses capitalisations boursières avec le plus grand volume d'échanges de titres de la place parisienne.

Le CAC 40 représente les grands secteurs d'activité de l'économie française (banque et assurance, les transports, l'énergie, le luxe, santé, etc.), et sa composition évolue régulièrement.



La diversité des indices

Les indices peuvent également représenter un secteur de l'économie (industrie automobile ou le secteur de la santé, par exemple), une zone géographique, un thème (la transition écologique, par exemple) ou une stratégie d'investissement. Il existe ainsi une très grande variété d'indices.

Transparence

Produits financiers transparents grâce à leur vocation à répliquer un indice

Diversification

Diversifiés autant que le permet la composition de l'indice

Par sa vocation à répliquer un indice, les ETF sont considérés comme des **produits financiers transparents et diversifiés** (autant que le permet la composition de l'indice).

Classes d'actifs des ETF

Les ETF peuvent être exposés à plusieurs classes d'actifs, à savoir :



Actions



Obligations



Devises



Matières premières

On distingue, par ailleurs, plusieurs types d'ETF en fonction des indices visés :

Types d'ETF selon les indices

01

ETF sur indices de marché

Qu'ils s'agissent des indices actions, des indices sectoriels ou encore des indices obligataires

02

ETF sur les indices de stratégie

Plus complexes, ces ETF s'adressent à des investisseurs disposants de **solides connaissances** des marchés financiers

03

ETF avec effet de levier

Qui vont chercher à surperformer la tendance de l'indice de référence en multipliant ces performances à la hausse comme à la baisse. Les potentiels de gain et de perte sont, par conséquent, plus élevés. Plus risqué, ce type d'investissement s'adresse également à des **investisseurs aguerris**.

Comment investir dans les ETF ?

Vous pouvez acquérir des parts d'ETF auprès d'un intermédiaire financier agréé (votre banquier, votre assureur ou un conseiller en gestion de patrimoine), soit directement lors de la création de l'ETF sur le marché primaire, soit sur le marché secondaire pour les ETF déjà existants.

Avantages des ETF cotés

Les ETF sont des **fonds cotés**, il vous est donc possible d'acheter et de vendre des parts à tout moment sur la période d'ouverture des marchés financiers.

Par ailleurs, le **coût d'acquisition** d'un ETF (ticket d'entrée) est plus faible qu'un achat en direct de titres financiers.



Par exemple, si vous investissez dans un ETF répliquant l'indice du CAC 40, nous n'aurez pas à acheter une action de chaque entreprise composant l'indice, mais une unique part de l'ETF qui représentera le CAC 40.

Supports d'investissement pour les ETF

Pour acquérir des ETF, vous devez pouvoir les loger dans un placement. Pour cela, vous devez ouvrir :

Compte-titres ordinaire

PEA

PER

Contrat d'assurance vie avec unités de compte

À savoir

Tous les ETF ne sont pas éligibles au PEA, au PER ou à l'assurance-vie. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller qui vous accompagnera dans vos choix d'investissement.

Frais et risques des ETF

Les frais

La possession d'ETF engendre des frais, en général **moins élevés** que ceux appliqués sur les autres placements collectifs :

- les frais de courtage
- les droits de garde
- les frais de gestion

Quels sont les risques ?

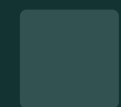
Les ETF sont des **produits financiers sans garantie du capital**. Selon l'évolution de l'indice de référence, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Bien que les ETF soient par leur nature diversifiés avec une exposition sur plusieurs valeurs, l'investissement dans un seul ETF ne vous protège pas totalement du risque de diversification. Il existe une grande variété d'indices et d'ETF, il est conseillé d'investir dans différents ETF exposés à des indices différents.

Gestion des risques et informations clés

Pour compenser ce risque de marché et de diversification, il est primordial de définir en amont de votre investissement votre **profil d'investisseur**, vos objectifs d'épargne et votre horizon de placement. Votre conseiller vous accompagnera dans la définition de votre profil d'investisseur et de risque pour ensuite vous proposer les ETF les plus adaptés à vos besoins.

Aussi, avant d'investir dans un ETF, prenez connaissance du **document d'informations clés**, vous y trouverez de nombreuses informations sur le produit :



Caractéristiques et composition

les caractéristiques et la composition du produit



Échelle de risques

les risques avec une échelle de 1 à 7



Scénarios et performances

des scénarios de performance, les performances passées



Niveau des frais

le niveau des frais

Enfin, vérifiez que l'ETF dispose d'un **agrément AMF** consultable sur la base OPC Geco de l'AMF.

A close-up photograph of a silver calculator with a black display showing '30%'. The calculator is placed on a wooden desk. In the background, there are several financial documents, including one with 'ETF' visible, and a brass desk lamp. The scene is dimly lit, with warm light from the lamp.

Fiscalité des ETF

Fiscalité générale

Les ETF sont des produits financiers, les revenus et les plus-values sur cession des titres sont soumis à la fiscalité sur les produits du capital, c'est-à-dire au **prélèvement forfaitaire unique** ou flat tax d'un taux de **30 %** (12,8 au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % pour les prélèvements sociaux).

Enveloppes fiscales

Si les ETF sont logés dans un **PEA, PER** ou une **assurance-vie**, les gains réalisés sont soumis aux règles fiscales de ces placements.

Résumé

■ ETF = Un panier d'actions ou d'obligations reproduisant un indice, coté en Bourse, avec frais réduits, diversification immédiate, et transparence.

🎯 C'est un outil idéal pour construire une stratégie d'investissement simple, diversifiée et efficace, notamment pour :

- investir régulièrement (stratégie DCA ou *Dollar Cost Averaging*, « investissement programmé » en français),
- préparer la retraite,
- bâtir une allocation patrimoniale long terme.

👉 **Principe :**

Au lieu d'investir une grosse somme en une seule fois, vous investissez **la même somme à intervalles réguliers** (par exemple chaque mois), quel que soit le niveau des marchés.

📅 **Exemple simple**

Supposons que vous investissiez **200 € chaque mois** dans un ETF :

- Mois 1 : l'ETF vaut 100 €, vous achetez 2 parts
- Mois 2 : l'ETF baisse à 50 €, vous achetez 4 parts
- Mois 3 : l'ETF monte à 200 €, vous achetez 1 part

Au total, vous avez investi 600 € et acheté 7 parts → votre **prix moyen d'achat est de 85,7 €**, inférieur au cours actuel (200 €).